Choisir la licence Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales (LLCER)

OBJECTIFS

• Pratique et maîtrise écrite et orale de la langue ; acquisition de connaissances linguistiques techniques approfondies (grammaire, syntaxe, phonologie, morphologie,…)
• Connaissance des cultures associées à la langue étudiée
• Pratique de la traduction
• Préparation aux concours de recrutement d'enseignants du premier et second degré
• Acquisition de compétences multilingues pouvant servir de socle à une poursuite d'études dans des formations professionnalisantes (traduction, édition...)
• En première année : maintien d'une compétence de niveau au moins intermédiaire (B1, B2) dans une seconde langue étrangère.

• **Disposer d'un bon niveau en anglais**(niveau B au minimum) et d'un bon niveau en **allemand ou en espagnol**. **Les débutants en allemand peuvent néanmoins bénéficier d'un parcours adapté de prise en main accélérée)**
Cette mention comporte en effet obligatoirement non seulement des enseignements en langue anglaise, mais aussi des cours d'approfondissement de pratique de la langue allemande ou espagnole.
• **Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langues étrangères**
Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans les langues choisies

Critères de la commission d'examen des vœux

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

Résultats dans les disciplines littéraires :
- Notes obtenues dans les disciplines littéraires
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats dans les disciplines des sciences humaines et sociales, philosophie :
- Notes obtenues dans les disciplines des sciences humaines et sociales

Résultats obtenus en langues :
- Notes obtenues dans les disciplines des langues

Niveau de langues :
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression :
- Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :
- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d'organisation et d'investissement
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie :

- Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle :
- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d'organisation et d'investissement
- Champ « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Projet de formation motivé

Secteurs d'activité et métiers visés

Accès au métier de professeur du 1er et second degré.
Accès aux concours de la fonction publique et écoles spécialisées, métiers de la Culture et de la Communication.
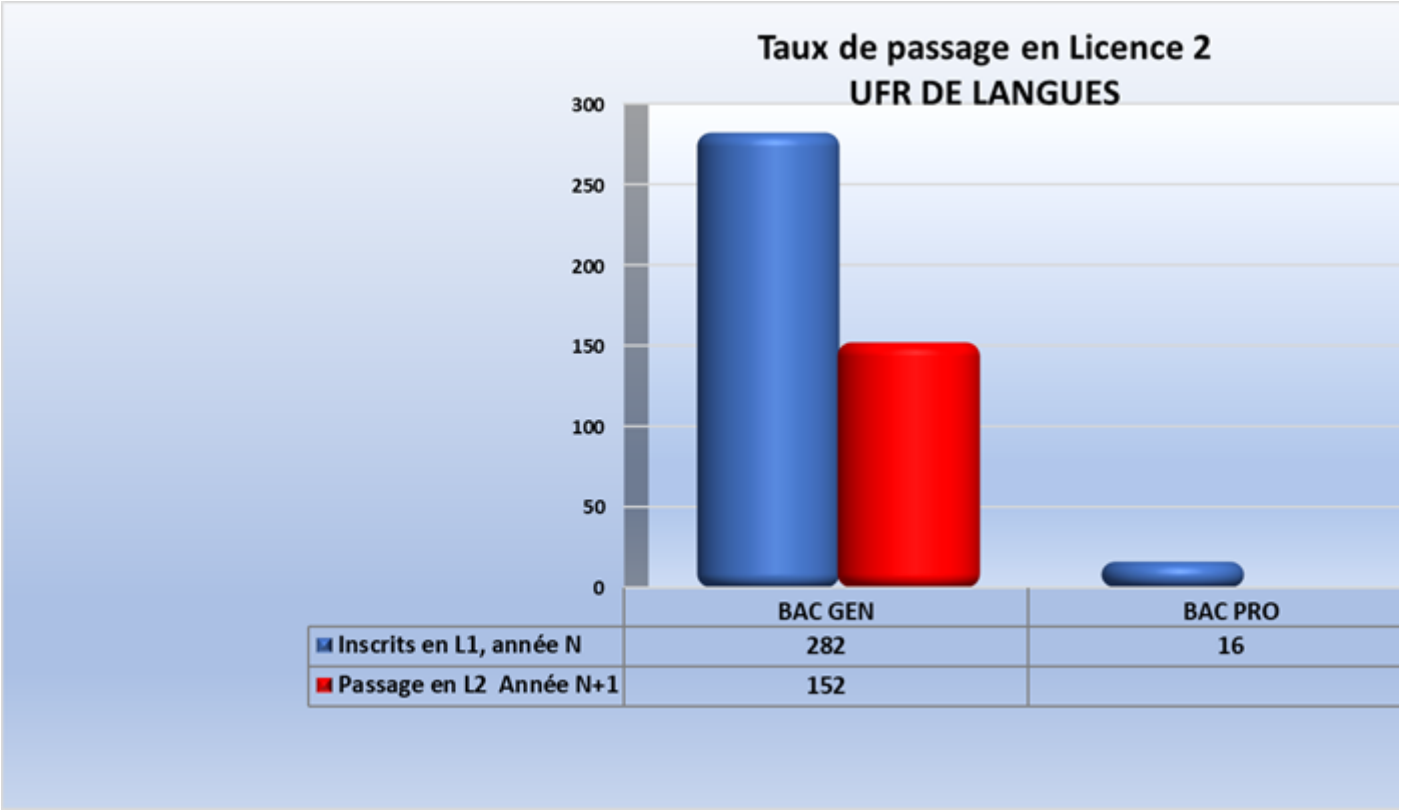
Taux de réussite (passage L1 en L2)